

QUE POUVONS-NOUS ATTENDRE DU CONCILE ?

Dans son message pascal, le Pape a déclaré que le Concile donnerait une nouvelle vigueur aux énergies apostoliques et missionnaires de l'Eglise.

D'autre part à une récente conférence de presse, le Cardinal Bea déclarait : « Le Concile intéresse toute l'humanité ». En parlant des chrétiens il affirmait en effet : « Ils occupent des postes de direction dans les affaires mondiales et dans certaines questions, comme celle du désarmement et de la paix, ils pourraient avoir une influence décisive s'ils agissaient d'un commun accord ».

L'affaire est donc d'importance. Voilà pourquoi Nos Quartiers présente à ses lecteurs le reportage sur le Monde et le Concile.

Pour répondre à cette question, nous citerons deux enquêtes, l'une faite en Allemagne, l'autre en France.

L'Action catholique bavaroise a organisé l'an dernier une enquête sur le thème : « Qu'attendons-nous du Concile, nous les laïcs ? » Herder Korrespondenz (mars 1962) en donne les résultats d'après Die lebendige Zeit (1961, numéros 5-6), organe de l'Action catholique publié à Munich, 180 réponses ont été dépouillées, provenant pour 93 pour cent de laïcs, et pour 7 % de membres du clergé, 6 % de ceux qui ont répondu ont reçu une formation secondaire, 40 % une formation primaire.

A la question « Selon vous, qu'attend le grand public du Concile ? ». 58 % répondent : l'unité de l'Eglise, 11 % le renouveau de l'Eglise, 10 % l'adaptation à notre temps.

A la question « Quel est le thème le plus important dont devra s'occuper le Concile ? ». 43 % répondent : l'unité de l'Eglise, 32 % répondent : un renouveau de l'Eglise, 22 % l'unité de l'église, 20 % : une modernisation de l'Eglise, 13 % : un christianisme plus vivant.

Une très grosse majorité des réponses (92 %) demande que les laïcs soient représentés dans la préparation et dans les discussions du Concile. 52 % considèrent cette participation comme nécessaire, 40 pour cent la considèrent comme souhaitable, 4 % comme « sans importance »...

A la question « Etes-vous satisfaits de la façon dont les problèmes conjugaux, et spécialement l'engagement conjugal, sont vus et traités dans la prédication et dans la pratique de l'apostolat ? » 58 % répondent : non, 17 % répondent : oui, et 9 % : partiellement.

A la seconde question (concernant le mariage et la famille, sur les 37 questions que comportait l'enquête) : « Selon vous, que devrait faire l'Eglise pour approfondir la vie religieuse dans la famille ? ». 26 % répondent : plus d'apostolat familial (visites à domicile, contacts personnels), 20 % : se préoccuper de la famille dans la liturgie et la prédication, 18 % : former les pa-

rents, 11 % : se préoccuper de la littérature et des traditions familiales. (...)

C'est à des résultats, analogues que conduit une enquête organisée par l'Institut français d'opinion publique, du 12 au 14 mars 1961, dont rendent compte les Informations catholiques internationales dans leur numéro du 15 octobre 1961. Cette enquête, comme toutes celles de l'I.F.O.P., porte sur un échantillonage le plus représentatif possible de l'ensemble de la population française.

Dans le cas présent, 1.611 Français, répartis en 169 points du territoire métropolitain ont été interrogés :

En ce qui concerne l'objet du Concile, presque la moitié pense qu'il s'agit d'abord de refaire l'unité des chrétiens. Ce but est mis en avant par tous, mais surtout par les pratiquants et par les chrétiens non catholiques (43 % de ces der-

niers). L'adaptation de l'Eglise au monde moderne est considérée généralement comme le second objet du Concile sauf pour les non-croyants qui semblent penser que la prochaine assemblée de l'Eglise universelle est presque autant destinée à s'entendre contre le communisme qu'à refaire l'unité des chrétiens.

Parmi ceux qui vont à la messe chaque dimanche, 35 % seulement déclarent avoir entendu parler du Concile en chaire. En revanche, dans ce même groupe, plus de la moitié ont reçu des informations sur ce grand événement de l'Eglise par la presse et le radio, 19 % dans des réunions de mouvements catholiques, et 12 % par des conversations diverses. Pratiquants saisonniers non-pratiquants de tradition catholique et non-croyants semblent à peu près également informés sur le Concile : dans ces groupes 3 personnes sur 10 environ en ont entendu parler généralement par la presse et le radio.



1° QUELLES SONT LES GRANDES QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR ?

1° - L'organisation de la diffusion du Message.

Une des principales raisons qui ont motivé la réunion du Concile est la définition du rôle des évêques. Cette question en effet n'a pu être étudiée lors du premier concile du Vatican en 1870, puisque celui-ci fut interrompu par la guerre.

M. l'abbé DUCLERCO, aumônier national des Equipes enseignantes, écrit dans Equipes enseignantes (troisième trimestre 1960-1961) :

(...) Ce n'est pas seulement la fonction et le ministère de l'évêque au plan de l'Eglise locale ou du diocèse qu'il y aurait lieu d'éclaircir, mais aussi et plus encore la responsabilité collégiale de tous les évêques du corps épiscopal dont l'évêque de Rome est le chef, à l'égard du bien de toute

l'Eglise, donc de sa vitalité et de sa croissance. Chaque évêque sent plus que jamais les limites de son diocèse et les interférences au plan régional national, voire continental des diocèses entre eux. Et surtout la violence de l'appel missionnaire est telle que chacun est amené à reconnaître les responsabilités collectives de l'épiscopat. En France, la création de la Mission de France au service de l'épiscopat de tous le pays, constitue une structure

nouvelle. Plus largement, l'appel de Pie XII dans « Fidel donum » a souligné que c'est le corps de tous les évêques, unis au successeur de Pierre, qui est chargé de proclamer collectivement la bonne nouvelle. (...)

Le R. P. CONGAR, J.P., répond dans le même sens, dans un interview dans America, du 3 Juin 1961 :

(...) L'autorité de chaque évêque pris individuellement est limitée de facto à un territoire déterminé, mais, en tant que membre du Collège épiscopal, il a un certain pouvoir et certaines obligations envers l'Eglise universelle. Ce pouvoir et ces obligations envers l'Eglise

universelle s'exercent principalement dans un Concile œcuménique. Le Concile est la parfaite réalisation du Collège épiscopal. (...)

De plus, chaque évêque dans son diocèse devrait manifester de l'intérêt pour l'Eglise universelle... Un diocèse n'est qu'une portion de l'Eglise universelle, mais il porte en lui-même la nature de l'Eglise universelle. De sorte que pour qu'un diocèse soit vraiment catholique, son évêque ne doit pas le gouverner comme une unité indépendante, mais comme une portion de l'Eglise universelle. Cela suppose que l'évêque défende dans son diocèse toutes les grandes causes de l'Eglise universelle. (...)

(1) Cf. supra. col. 167.

2° LE GRAND PROBLÈME DE LA RÉUNION DES CHRÉTIENS

Il est indiscutable que sans être le but unique du Concile, la question de la réunion des chrétiens en sera un des éléments importants. L'Eglise, a bien entendu cet appel à l'unité comme condition indispensable si elle veut porter au monde son message à notre époque d'abolition des distances et de réunion à tous les plans.

Dans une interview accordée à l'Agence Kipa, lors de son séjour en Suisse, le 15 novembre dernier, S. Em. le Cardinal BEA a déclaré :

Le Concile ne sera pas un Concile de l'union, mais il préparera le chemin à l'unité. Ceci nous indique que le travail pour l'Union des chrétiens ne commencera vraiment qu'après le Concile. Après que le Concile aura amélioré l'atmosphère et qu'il aura apporté des conditions de collaboration en éclaircissant des points de doctrine à objections et en adaptant les différents prescriptions de l'Eglise à la mentalité des frères séparés après que le travail œcuménique catholique aura reçu une nouvelle impulsion et une ligne de conduite adéquate, l'activité œcuménique pourra alors être intensifiée et toujours mieux se développer. En disant cela, je pense à une coordination générale - non à une centralisation abusive - des différentes initiatives œcuméniques déjà prises, je pense aus-

si aux discussions théologiques entre spécialistes, je pense également à la collaboration dans différents domaines comme l'activité charitable et sociale, etc... S. Em. le cardinal OTTAVIANI a ouvert le VIème cycle de conférences théologiques

pour laïcs qui s'est tenu cet été à Cortina d'Ampezzo par un exposé dont l'Osservatore Romano du 2 août 1961 a rendu compte. S. Em. le secrétaire du Saint-Office :

(...) « Lorsque les constitutions dogmatiques et morales de l'Eglise catholique seront fixées en termes précis par le Concile, l'Eglise pourra alors dire à tous nos frères « orthodoxes » ou protestants : « Voici le visage de la vérité-

ble Eglise du Christ, quiconque veut reconnaître en ce visage celui de la mère des saints, image de la cité céleste, qu'il vienne, les portes de la maison de cette mère sont ouvertes ». Une fois reconnue, la vérité, cette vérité sur laquelle l'Eglise ne peut transiger, tous les fils qui reviendront à elle trouveront cette mère prête à toutes les largesses sur le terrain liturgique, spirituel humain (1) » (...)

Ceci n'est qu'un aperçu bien incomplet de l'immense travail qui se poursuit activement en vue de la réunion prochaine du Concile.

Dans un prochain numéro, nous publierons un compte-rendu des travaux postérieurs et tout particulièrement à propos de la liturgie.

Ce que nous voulons ajouter en terminant c'est que personne n'a le droit d'ignorer, et tout particulièrement parmi les chrétiens, en quoi va consister cet événement d'une importance historique inestimable.

Tout notre but était de vous donner l'envie de vous renseigner davantage.

